

**Assemblée générale annuelle**

-Avis de convocation-

Par la présente, l’Association des auteures et auteurs de l’Estrie convoque ses membres à l’assemblée générale annuelle qui aura lieu samedi le 21 janvier 2023 à 9h30 à au Pavillon du Parc Chauveau.

À l’ordre du jour sont prévus les points suivants :

1. Ouverture de l’assemblée et vérification du quorum
2. Nomination d’un.e président.e et d’un.e secrétaire d’assemblée
3. Lecture et adoption de l’ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l’assemblée générale du 22 février 2022
   1. Suivis au procès-verbal
5. Rapport de la présidente
6. Rapport de la trésorerie

6.1 Présentation des états financiers

6.2 Adoption des prévisions budgétaires

1. Élection des administrateurs

Postes vacants :

* Présidence
* Secrétariat
* Trésorerie [mandat restant 1 an]
* Et deux postes de conseillers

1. Affaires diverses
2. Levée de l’assemblée

En prévision de cette réunion, vous trouverez en fichier joint le procès-verbal de la dernière assemblée générale, les autres documents devant vous être remis dans les jours précédents.

Au plaisir de vous y rencontrer,

Josée Mongeau, présidente